



Dominique Leglu
Directrice éditoriale

Mépris de l'expertise

Ca n'a pas fait un pli. Aussitôt la réélection de Donald Trump avérée, le monde scientifique s'est inquiété. Son interrogation ? Comment penser et agir demain dans un monde de « vérités alternatives », alors que l'établissement de connaissances fiables fondées sur des preuves et la place laissée à un doute constructif sont au cœur de la démarche scientifique ? Les chercheurs s'efforçant de surcroît, rappelons-le, de travailler au sein de collaborations internationales dans de très nombreux domaines.

Une menace claire. Ce n'est pas que les *fake news* déferlant sur un réseau social, tel X sous la houlette d'Elon Musk, soient une totale nouveauté, pas plus que les canards ou la rumeur — comme le rappelle Pascal Froissart de Sorbonne Université, dans son récent livre *L'Invention du fact-checking* (éd. PUF). L'inquiétude naît du retour d'une menace claire : le mépris de l'expertise. Ce dernier émanant du gouvernement fédéral du pays le plus puissant du monde qui a pourtant mis la science et la technologie au cœur de son développement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Quel paradoxe !

Désinfectant dans les poumons. On se souvient de ce qui n'était pas une blague, lors de l'épidémie de Covid en 2020 : la suggestion en conférence de presse depuis la Maison-Blanche d'injecter un désinfectant dans les poumons pour éliminer le virus. On se souvient aussi, en ce mois de novembre 2024 où se sera tenue à Bakou (Azerbaïdjan) la conférence des Nations unies sur le climat, du retrait

en 2017 des États-Unis de l'accord de Paris. Quand les promesses de campagne ont été de maximiser la production américaine de pétrole et de gaz. De quoi désespérer les scientifiques du Giec pointant depuis 1988 le danger d'accumuler les gaz à effet de serre.

200 signalements d'ingérence. Covid, climat, les deux exemples sont connus mais bien plus nombreuses ont été les atteintes aux recherches. Fin 2019, le Centre Sabin pour le droit relatif au changement climatique de l'université Columbia, à New York, recensait 200 signalements, sur trois ans, de tentatives de restreindre voire d'interdire la recherche, l'éducation scientifique, ou encore la publication d'informations scientifiques. On conviendra que ces ingérences de l'administration Trump n'avaient rien de rassurant, et ce pour de multiples domaines.

Inventaire à la Prévert. Ce put être l'obligation pour les médecins (dans un projet de loi de l'Ohio lié au changement sur le droit à l'avortement) de réimplanter les grossesses extra-utérines dans l'utérus — bien que cette procédure n'existe pas en médecine. Ce fut la dissolution du comité consultatif sur les espèces invasives du ministère de l'Intérieur, ou encore l'ordre donné à l'Agence de protection de l'environnement (EPA), que le personnel de son Système d'information intégré sur les risques (Iris) cesse tout travail sur l'évaluation des risques chimiques, etc. Inquiets, les scientifiques, avant même que le 47^e président des États-Unis prenne officiellement ses fonctions le 20 janvier 2025 ? En vérité, on le serait à moins. ■